



MEEDDM

Carte Personnelle

PRODIGE

- Spécifications fonctionnelles détaillées-

Novembre 2010

SOMMAIRE

1. Objectifs.....	3
2. Description du module.....	4
2.1. Contenu du module.....	4
2.2. Gestion des couches.....	4
2.3. Ajout de cartes.....	4
3. Intégration du module.....	6
3.1. Interface « carte personnelle ».....	6
3.2. Création de carte personnelle.....	6
3.3. Intégration au catalogue.....	6

1. Objectifs

L'objectif de la prestation est de permettre à l'utilisateur (n'ayant pas le droit de déposer des données) de créer sa propre carte dans Prodigé.

La carte est créée à partir des couches mises à disposition sur la plateforme (couches en statut « publiées ») dont l'utilisateur pourra personnaliser la représentation ou à partir de couches WMS/WFS.

La création de cette carte sera réalisée à partir d'une carte existante ou bien d'un modèle.

2. Description du module

2.1. Contenu du module

Le module « carte personnelle » est un dérivé du module d'administration de cartes. Le module utilisé est le module d'administration de cartes mais l'interface est simplifiée pour ne mettre à disposition de l'utilisateur que les fonctions essentielles à la composition de sa carte.

Seules les fonctions suivantes sont disponibles :

- Paramètres généraux :
 - Ajout de couches,
 - Ajout de cartes (**nouvelle fonction**),
 - Gestion des couches (**nouvelle fenêtre**),
 - Suppression de couches,
 - Enregistrement de la carte,
- couches :
 - Étiquette,
 - Symbologie,
 - Plage d'échelle

Les blocs carte (avec les outils de navigation), localisation et légende sont intégrés dans l'interface.

2.2. Gestion des couches

La fenêtre de gestion des couches permet de gérer l'ordonnement des couches ainsi que l'alias de la couche. Aucune gestion d'arborescence n'est possible dans cette fenêtre. La légende sera gérée automatiquement dans le même ordre que celui des couches.

2.3. Ajout de cartes

La fonctionnalité sera placée dans le bloc « paramètres généraux ».

La fenêtre d'ajout de cartes présente la liste des cartes publiées de la plateforme. La fonction ajoute l'ensemble des couches de la carte choisie à la carte courante au dessus des couches déjà ajoutées.

La symbologie de ces couches est reprise. L'ordre des couches de la carte choisie est repris. En revanche, l'organisation hiérarchique de la légende de la carte choisie n'est pas reprise car il n'y a pas de gestion d'organisation de légende dans ce module.

3. Intégration du module

3.1. Interface « cartes personnelles »

Le module « carte personnelle » est intégré au catalogue sur un onglet « cartes personnelles » placé après « cartes ». La présence de cet onglet est soumise au droit au traitement «carte personnelle ».

La page permet à l'utilisateur:

- de créer une nouvelle carte personnelle,
- de consulter une carte personnelle qu'il a créée (via le module de consultation de cartes),
- de modifier une carte personnelle qu'il a créée,
- de supprimer une carte personnelle qu'il a créée,
- de proposer l'intégration de la carte personnelle au catalogue,
- de charger un contexte (en chargeant un fichiers d'extension ows). Dans ce cas, l'interface de consultation de cartes s'ouvre avec ce contexte.

L'utilisateur ne voit que les cartes personnelles qu'il a créé. Il a accès en consultation, modification, suppression à ses cartes.

L'administrateur (utilisateur ayant traitement ADMINISTRATION) a accès à l'ensemble des cartes personnelles en consultation, modification, suppression.

Dans le cas d'un compte générique, les utilisateurs ont accès en consultation, modification, suppression à l'ensemble des cartes des utilisateurs du compte.

3.2. Création de carte personnelle

La création d'une carte personnelle se fait soit en partant d'une carte vide (modele.map), soit en partant d'une carte existante.

Lors de la création, un fichier mapfile est créé sur le serveur dans un répertoire dédié à l'utilisateur (répertoire nommé par l'identifiant de l'utilisateur). Les répertoires sont créés à la première tentative de création de carte personnelle de l'utilisateur. Le nom du mapfile est créé automatiquement à partir du nom de la carte. Si la carte n'est pas nommée, un message d'erreur apparaît.

Lors de la suppression d'un utilisateur, le répertoire relatif à celui-ci est supprimé. Lors de la modification de l'identifiant d'un utilisateur, le nom du répertoire relatif à celui-ci est modifié.

3.3. Intégration au catalogue

Lorsque l'utilisateur propose l'intégration de la carte au catalogue, il doit remplir un formulaire stipulant :

- le titre de la carte proposé,
- les raisons de la proposition,
- le domaine/sous-domaine dans lequel il souhaite voir la carte intégrée,
- son adresse mail (dans le cas d'un compte générique uniquement)

L'administrateur (utilisateurs ayant accès au traitement ADMINISTRATION) reçoit alors un mail indiquant :

- le nom de l'utilisateur,
- le titre de la carte proposé,
- le domaine/sous-domaine dans lequel il souhaite voir la carte intégrée,
- les raisons de la proposition,
- un lien vers la carte personnelle créée.

L'administrateur peut alors se rendre sur la plateforme dans l'onglet cartes personnelles. Il visualise l'ensemble des demandes d'intégration de cartes personnelles à la plateforme et peut pour chacune des cartes personnelles :

- refuser l'intégration,
- accepter l'intégration,
- consulter la carte personnelle,

- modifier la carte personnelle,
- supprimer la carte personnelle

En cas d'acceptation, l'administrateur bascule sur l'interface de création de métadonnée pour créer la métadonnée relative à la carte personnelle. La carte personnelle intègre alors le catalogue. Le mapfile est déplacé vers le répertoire principal. Un mail automatique prévient alors l'utilisateur de l'intégration de la carte. La carte personnelle n'est plus accessible en modification par l'utilisateur.

En cas de refus, un formulaire permet à l'administrateur de préciser les raisons du refus. Un mail automatique contenant les raisons du refus est envoyé à l'utilisateur.